



Madame Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministère de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

N/R : CC/NA 21 14/15

Paris, le 27 janvier 2015

Objet : mise en place des nouveaux rythmes dans les DOM

Madame la Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur la mise en place des nouveaux rythmes dans les départements d'outre-mer. La diversité des situations territoriales (locaux, restauration, déplacements, ressources...) ainsi que les spécificités climatiques imposent un traitement particulier de la mise en place de la réforme des rythmes.

Pour le SE-Unsa, ces particularités ne peuvent être ignorées. Le constat des difficultés locales est réel. C'est pourquoi je souhaite, au nom du SE-Unsa-Unsa, que cette question puisse être examinée de manière spécifique lors des séances du comité de suivi de la réforme des rythmes. Ces situations méritent en effet toute l'attention de notre institution.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Christian CHEVALIER
Secrétaire général

Copie à MM. Bertrand Gaume et Bernard Lejeune